

PROJET ASSOCIATIF

**et
institutionnel**

**A valider par
l'Assemblée
Générale
du 9 avril 2016**



**association
pour l'animation
des acacias**

Table des matières

1. Introduction

- 1.1. Grandes caractéristiques du quartier
- 1.2. Contexte associatif et institutionnel de l'AAA

2. Vision

3. Mission

- 3.1. Mission générale
- 3.2. Mission spécifique

4. Buts

- 4.1. Être
- 4.2. Valoriser, partager
- 4.3. Agir

5. Stratégies

- 5.1. Occuper le terrain
- 5.2. Optimiser l'utilisation des ressources disponibles
- 5.3. Adapter les choix en fonction des évolutions ressenties

6. Activités

- 6.1. Leur sens à la lumière d' « accueillir » et « d'aller vers »
- 6.2. Priorités à moyen terme
- 6.3. Programmes annuels

7. Organisation

8. Moyens

- 8.1. Ressources humaines
- 8.2. Locaux, équipements et entretien
- 8.3. Ressources financières

1. Introduction

1.1. Grandes caractéristiques du quartier

Le quartier des Acacias est en mutation constante depuis le début du vingtième siècle, et il est en train de vivre un changement très important.

Le projet Praille-Acacias-Vernets, le «PAV», connaît sa première réalisation concrète avec la transformation de la Caserne des Vernets en quartier d'habitation. L'Association pour l'Animation des Acacias accompagne ce projet depuis son lancement, en participant à l'information des habitant-e-s, et en mettant à profit son expérience en matière de vie de quartier.

Dans ce projet, l'AAA met l'accent sur la nécessité de favoriser les rencontres et les échanges dans ce nouveau quartier. L'élaboration des espaces publics et collectifs a fait l'objet d'une attention particulière. Les lieux culturels et sociaux également, avec notamment la création d'une nouvelle maison de quartier.

Le quartier des Acacias est le fruit d'une histoire qui a façonné ses spécificités.

Séparé de la ville de Genève par la frontière naturelle de l'Arve, ces terrains ont longtemps servi à l'agriculture. Cette zone a ensuite été propice à l'accueil de structures que les autorités voulaient mettre en retrait du centre urbain; c'est ainsi qu'un asile hospitalier y avait notamment été édifié, que les forains ont pu s'y installer et que diverses industries ont émergé sur ce territoire. Depuis les années 60, la zone s'est beaucoup densifiée. Une multiplication de constructions, d'habitations a progressivement dessiné le visage du quartier. Ces bâtiments, notamment ceux qui abritent les travailleurs-euses des usines installées aux Acacias lui ont donné une coloration populaire, mixant des travailleurs-euses suisses et des travailleurs-euses immigrés.

Les difficultés ressenties par les populations immigrées – choc culturel, discrimination, xénophobie - n'ont pas échappé à la réalité des Acacias, où

l'appropriation mutuelle est passée et passe encore par différentes phases, pas toujours faciles.

La création du parc des Acacias vers la fin des années 70 et son classement en zone verte le 15 décembre 1987 constituent le terreau dans lequel la création de l'AAA a germé.

Ce parc s'inscrit comme le poumon vert et socioculturel du quartier, accueillant une population d'âges et d'origines culturelles très diversifiées. De condition majoritairement modeste, la population a ainsi l'occasion de consolider sa capacité de « vivre ensemble ». Des premières approches naissent des découvertes interculturelles et de solidarité. La vie au Parc des Acacias, issue tant des rencontres informelles entre habitant-e-s que d'activités mises en place par l'Association pour l'Animation des Acacias (AAA), crée notamment – en plus de l'école et d'autres institutions – des opportunités à plus d'un-une de se connaître et progressivement de tisser des liens.

Ce quartier à taille humaine avec ses bistrot, épiceries, tea-rooms, terrasses, parcs, animations, permet donc que des rapports de proximité entre ses habitant-e-s se forgent.

Aujourd'hui, le sentiment que l'identité du quartier est formée du croisement des valeurs sociales et culturelles apportées par les uns et les autres donne à celui-ci un caractère propre. Chaque culture alimente un ensemble qui est à son tour respectueux des différentes particularités spécifiques.

Ces apports sont des vrais piliers pour le perpétuel apprentissage du « bien vivre ensemble » aux Acacias et sont de véritables ressources pour l'action de l'AAA.

1.2. Contexte associatif et institutionnel de l'AAA

L'AAA existe depuis 1980. Elle compte actuellement environ 100 membres, une centaine de bénévoles et d'un millier de sympathisant-e-s et usager-e-s. L'Association gère la Maison de Quartier des Acacias - MQA - qui est son principal outil de travail.

Elle bénéficie de subventions publiques du Canton de Genève et de la Ville de Genève. Ces subventions permettent de payer les salaires des professionnel-le-s et de couvrir les frais liés aux projets qu'elle réalise.

L'AAA est active dans le domaine de l'animation socioculturelle, elle milite pour que les Acacias restent un quartier où il fait bon vivre. Elle est membre de la Fédération des Centres de Loisirs et de Rencontres – FCLR -, regroupant les Associations des Centres de Loisirs, des Maisons de Quartier, des Jardins Robinsons et Terrains d'Aventures. La FCLR est l'un des quatre partenaires institutionnels de la Fondation Genevoise pour l'Animation Socioculturelle - FASE -. Les trois autres sont le Département de l'Instruction Publique, l'Association des Communes Genevoises et le personnel des centres.

Ces quatre partenaires ont approuvé une charte cantonale* qui sert de cadre général à tous les centres qui travaillent dans le domaine de l'animation socioculturelle.

L'AAA interprète cette charte de façon à répondre de manière plus fine aux besoins des habitant-e-s du quartier.

Ses portes sont ouvertes à toutes personnes quelles que soient leurs appartenances sociales, politiques, culturelles ou ethniques.

L'AAA est l'une des plus anciennes associations du quartier et elle y est ancrée. Elle partage ses compétences et ses moyens logistiques avec d'autres groupes et organisations citoyennes qui travaillent également pour le bien-être individuel et collectif des habitant-e-s du quartier.

Nous collaborons avec ces groupes/collectifs/associations du quartier avec une volonté de coordination et d'entraide, dans la mesure de nos possibilités et de notre mission. Un site : www.animacacias.ch a été réalisé en 2014 avec un espace à disposition des associations ou de groupes du quartier.

* *Charte cantonale des centres de loisirs et de rencontre*

2. Vision

A terme, l'AAA souhaite :

- o poursuivre le développement d'activités qui créent du « bien vivre ensemble » en visant un impact positif et préventif ;
- o que la vie quotidienne du quartier soit riche d'échanges, d'entraides et de solidarités; que chaque habitant-e constitue une ressource pour l'autre et qu'il y ait un équilibre réussi entre la satisfaction des envies et besoins de l'individu et de l'ensemble ;
- o que son identité soit le résultat des interactions des identités individuelles et collectives de ses habitant-e-s; que cette identité soit plurielle, interculturelle et en constante évolution;
- o que le quartier des Acacias jouisse d'un aménagement urbain qui permette de préserver la qualité de vie.

3. Mission

3.1. Mission générale :

L'AAA adhère à la mission déclinée dans la Charte cantonale des centres de loisirs et de rencontre du canton de Genève. Fidèle à l'esprit de ce document, elle agit au niveau socio-éducatif, associatif, culturel et communautaire.

3.2. Mission spécifique :

Aux Acacias, notre association a pour mission :

- o d'être à l'écoute des habitant-e-s du quartier;
- o d'identifier leurs besoins;
- o d'y répondre, partiellement, à travers la réalisation de projets d'animation compatibles avec la vision du quartier décrite ci-dessus.

Pour l'AAA, l'animation socioculturelle est une pratique qui se fonde sur des valeurs telles que le respect, l'écoute, le dialogue critique et créatif, la tolérance et la reconnaissance. Cette pratique vise à encourager l'estime de soi, la participation et l'engagement ; ceci afin que chacun-e puisse prendre en main sa vie et être partie prenante de la vie de quartier.

Nous savons que cette base favorable à la communication et au « bien vivre ensemble » a, en soi, un impact en matière de prévention générale. De manière plus spécifique, des actions de prévention ciblées sont parfois entreprises en fonction des problématiques de groupes ou individuelles apparentes.

4. Buts

Pour concrétiser sa mission, l'AAA s'est fixé les buts suivants :

- 4.1. Être** parmi la population, s'y relier, encourager les habitants à saisir l'opportunité de développer et approfondir leurs liens aux autres avec des activités participatives.
- 4.2. Valoriser** leurs ressources, **partager** des moments ensemble avec eux, leur donner l'occasion de mieux se connaître, de dialoguer d'une façon critique, de chercher à se comprendre mutuellement, de se confronter, d'aller jusqu'au bout de ce que l'on a à se dire, de se découvrir, de révéler les qualités de chacun, d'encourager entre eux des relations de confiance susceptibles de les aider dans leurs cheminements respectifs.
- 4.3. Agir** ensemble, reprendre les qualités et les envies des gens et articuler autour d'elles des actions collectives permettant un "mieux vivre" particulier et général. Lutter contre les fatalismes. Mettre en mouvement. Trouver des solutions ensemble.

5. Stratégies

Trois grandes options stratégiques permettent à l'AAA d'atteindre les buts qu'elle s'est fixée :

5.1. Occuper le terrain :

- o Comprendre le quartier sous trois angles, celui de son aménagement physique, celui de la population qui y habite et celui des problématiques qui le touchent.
- o Mettre l'accent sur notre présence sur les lieux publics du quartier et sur la qualité de l'accueil dans nos locaux.
- o Développer une approche interculturelle, intergénérationnelle et de genre.
- o Rechercher un équilibre entre des activités relevant du domaine socio-éducatif et d'autres propres au domaine socioculturel.
- o Rechercher un équilibre entre services rendus aux habitant-e-s et accompagnement d'initiatives autonomes.

5.2. Optimiser l'utilisation des ressources disponibles :

- o Respecter des valeurs associatives et valoriser le bénévolat.
- o Mettre en œuvre les valeurs de l'animation socioculturelle et recourir intensivement aux outils professionnels.
- o Garder confiance dans le développement du quartier, activer les compétences et qualités des cellules familiales du quartier.
- o Multiplier et mettre en lien les différents réseaux possibles dans le quartier.

5.3. Adapter les choix en fonction des évolutions ressenties :

- o Suivre de près les changements qui touchent au quotidien des habitant-e-s.
- o Militer pour que ces changements respectent la dignité et les autres besoins vitaux des habitant-e-s du quartier.
- o Au besoin, adapter nos manières de faire en vue du maintien du nombre et de la qualité de nos prestations.

6. Activités

6.1. Leur sens à la lumière d' « accueillir » et « d'aller vers »

Chacune de nos activités concrétise, au quotidien, l'ensemble des valeurs, buts et stratégies de l'association.

A titre d'exemple, nous parlons ici de la grande importance que nous accordons à l'Accueil à la Maison de Quartier et, de manière indissociable, qu'il est essentiel d'aller également à la rencontre des habitants dans les espaces publics.

La Maison de Quartier à l'extérieur, lieux publics,

Premier mouvement, pour une association de quartier désireuse de partager ses valeurs : aller à la rencontre des habitants.

Dans le quartier des Acacias, les parcs et les écoles, notamment, sont des lieux importants. Nous nous rendons dans les espaces publics avec des activités adaptées et le plus gratuites possibles. Des contacts se tissent en fonction des besoins réciproques, liens qui peuvent souvent mener à l'accueil ou/et à la participation.

Dans ces lieux publics, nous sommes accueillis, autant que tous ceux qui sont là.

La participation recherchée est de rendre chacun acteur dans un échange gratuit et adapté.

Les aspects de rencontre entre cultures et générations sont favorisés.

L'accueil à la Maison de Quartier

L'association veut une maison de quartier ouverte, accessible au plus grand nombre. Elle offre un certain nombre de raisons de venir : renseignements, inscriptions, libre adhésion à des activités en tant qu'utilisateur ou en y prenant une part active, possibilité de se décharger, de discuter, de se confier... A ce titre, certaines heures « d'accueil tout public » sont prévues et des espaces sont aménagés pour répondre aux divers publics et demandes.

L'accueil est un moment fort qui mobilise l'ensemble de nos ressources. Tous les animateur-trice-s de l'équipe y participent par tournus avec une responsabilité

partagée. Des moniteurs d'encadrement ainsi que notre agent de maintenance y sont également impliqués.

Si ces heures d'accueil sont principalement fréquentées par des jeunes, chacun doit pouvoir y saisir les valeurs que nous défendons.

Dans leurs aspects socioéducatifs, ces valeurs se traduisent par une recherche d'agir dans le respect de chacun. Pas de punition car nous ne croyons pas à ses bienfaits. Pas de chantage car il n'ouvre pas le dialogue mais le ferme. Pas d'exclusion car elle est synonyme pour nous d'échec. Nous avons adopté ces recommandations qui sont pour nous des garde-fous nous évitant de tomber dans les travers de l'abus de pouvoir et de l'utilisation de la menace. Elles permettent de conserver une communication où tous peuvent rechercher des solutions, des manières de faire ou de dire, bienveillantes et interactives. Cette forte intention socioéducative a ses limites, nous y sommes parfois confrontés.

Dans leurs aspects socioculturels, ces valeurs se traduisent par une recherche de participation, d'émancipation, de conscientisation. Dans notre cadre d'accueil la part de chacun est invitée, les compétences sont mises en valeur, la responsabilité de ce qui se passe est partagée.

En dehors des « accueils tout public » la porte de la Maison de Quartier reste ouverte pour des activités sur inscription. De plus, chaque fois que les professionnel-le-s présent-e-s peuvent se rendre disponibles, ils répondent aux demandes spontanées. Chaque personne qui entre à la Maison de Quartier est accueillie le plus inconditionnellement possible.

C'est grâce à ces deux mouvements («aller vers» et «accueillir») que nous parvenons, concrètement, à être présents parmi les gens, à valoriser leurs compétences et à agir ensemble pour le "bien vivre ensemble". Le tout dans le respect des valeurs associatives et l'éthique de l'animation socioculturelle.

Nous essayons autant que possible que toutes nos actions soient porteuses de sens, et la plupart du temps nous y arrivons.

6.2. Priorités à moyen terme

Les priorités sont définies par le comité et l'équipe suite aux orientations prises en Assemblée Générale. Elles peuvent faire l'objet d'un document de référence pour une période donnée.

6.3. Programmes annuels

Des programmes annuels sont construits conjointement entre l'équipe d'animation et le comité de l'AAA.

7. Organisation

Les statuts de l'association décrivent les organes autour desquelles l'ensemble de l'institution fonctionne.

Dans un premier temps, c'est l'Assemblée Générale des membres qui valide, ou pas, les choix majeurs et les grandes orientations à suivre proposées par le comité et l'équipe.

Par la suite, c'est au comité qu'il appartient de mettre en œuvre les mesures nécessaires à la concrétisation des choix de l'Assemblée.

Pour ce faire, il s'appuie sur l'équipe d'animation. Ensemble ils conçoivent un programme d'activités qui sera réalisé sur le terrain par les professionnels de l'Association avec le concours de bénévoles.

Une coordination permanente est nécessaire entre le comité et l'équipe d'animation. Ceci peut se traduire par des groupes de travail mixte qui prennent des décisions relatives aux projets traités. Un partage des tâches, notamment en ce qui concerne la représentation vers l'extérieur et les démarches formelles, complète cette coordination.

L'équipe d'animation fonctionne en coordination partagée. Les tâches administratives dites de coordination ainsi que les différents secteurs de la Maison de Quartier sont donc répartis entre les sept animateur-trice-s pour une durée de deux ans, reconductible. Chaque membre de l'équipe porte une attention particulière à partager de manière transparente les informations concernant les tâches ou secteurs qui sont

sous sa responsabilité. Les relations dans l'équipe d'animation sont donc de type non hiérarchique et toute décision se prend dans une démarche de recherche de consensus*. Au cas où l'équipe n'arriverait pas à une décision consensuelle, le comité sera consulté pour trancher.

La collaboration entre comité et équipe d'animation traverse l'ensemble des phases des projets et à ce titre elle est effective dès la conception des actions jusqu'au bilan de celles-ci.

Compte tenu de la nature bénévole de l'implication des membres du comité, celui-ci a la possibilité de déléguer certaines de ses tâches.

8. Moyens

8.1. Ressources humaines

L'AAA compte sur les ressources diverses et nombreuses de ses membres.

Leur contribution bénévole est plus que significative. Qu'il s'agisse du travail effectué lors des activités sur le terrain ou du temps pris pour assurer un bon fonctionnement général il est évident que l'AAA ne pourrait concrétiser ses projets sans l'investissement actif de ses membres, usagers des activités et sympathisants.

L'AAA a également à sa disposition une équipe de professionnel-le-s engagée pour assurer la mise en place et la réalisation du programme d'activités, ainsi que l'entretien des installations et de l'équipement mis à disposition. Leur rémunération est à la charge exclusive de l'Etat de Genève et de la Ville de Genève.

Sept animatrices et animateurs se partagent cinq postes à plein temps. Une dizaine de moniteurs effectue quelques 6000 heures de travail par année. Deux secrétaires se partagent 90% de temps administratif. Deux personnes se partagent un 80% de temps consacré au nettoyage et à la maintenance.

* « *Travailler sans chef* » travail de mémoire de Florian Exchaquet 2014

8.2. Locaux, équipements et entretien

Deux espaces accueillent nos activités; les salles situées au 17 et 21, route des Acacias et l'espace consacré au terrain d'aventures sur les berges de l'Arve, co-animée avec la maison de quartier de la Jonction. Les espaces publics, notamment les parcs sont également investis pour des activités.

Le mobilier et le matériel nécessaire à la réalisation de nos activités, ainsi que les travaux nécessaires à leur remise en état sont pris en charge par l'Etat de Genève et la Ville de Genève, soit au travers de subventions spécifiques, soit en utilisant notre subvention de fonctionnement.

8.3. Ressources financières

L'Etat de Genève et la Ville de Genève subventionnent le fonctionnement de nos structures. Les salaires du personnel sont pris en charge, via la FASe par l'Etat de Genève et la Ville de Genève. Les frais de fonctionnement sont assurés par la Ville de Genève.

Les ressources de l'association sont complétées par les recettes provenant des activités payantes, ainsi que par les cotisations volontaires des membres.